

Arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE RÉTENTION DES EAUX USÉES LAVIGNE

La Ville de Montréal souhaite vous informer de l'avancement des travaux de construction de l'ouvrage de rétention Lavigne. La première phase du projet consiste à excaver et installer les conduites en tunnel, à excaver le bassin de rétention dans le parc Lefebvre, ainsi qu'à construire trois structures d'accès. D'une façon générale, les travaux avancent à un rythme contrôlé et adéquat. Voici quelques détails sur les différents chantiers en cours :

Le bassin (Parc Lefebvre)

C'est là où le puits d'excavation principal, et où les trois mégas conduites se joignent à une profondeur de 25 mètres. Actuellement, les activités principales sont :

- L'excavation par dynamitage des trois tunnels qui se dirigent vers le puits de la rue Ranger, celui sur le chemin Du Golf ainsi qu'au parc Marlborough
- Le retrait et évacuation du roc excavé.

Diamètre : 42 mètres, **Profondeur** : 25 mètres

Avancement (puits) : Terminé

Tunnel Bassin vers Ranger : Terminé à 40 %

Tunnel Bassin vers Du Golf : Terminé à 36 %

Tunnel Bassin vers Marlborough : Terminé à 50 %

Structure de chute et d'accès Ranger (côté sud de l'intersection Gouin)

Diamètre : 7 m

Profondeur : 20 m

Avancement (puits) : 12m de terminés /19m

Tunnel puits Ranger vers Gouin : 100 %

Structure de chute et d'accès du Golf (au coin du chemin du golf et l'avenue Jean-Bourdon) :

Diamètre : 7m, **Profondeur** : 20m

Avancement (puits) : 10m de terminés /19mètres

Tunnel puits Golf vers Gouin : Terminé à ±50%

Structure d'accès Marlborough (rue Robichaud entre Beauzèle et Loiseau) :

Diamètre : 9m, **Profondeur** : 30m

Avancement (puits) : Terminé

Tunnel Marlborough vers Beauséjour : Terminé à ±50 %

Vibration / Dynamitage

Les vibrations peuvent être ressenties à différents niveaux lors des activités de dynamitage. **Le niveau maximum d'ondes autorisé au contrat est de 20mm/s.** Toutefois, elles pourraient être perceptibles à une certaine distance, et peuvent sembler plus fortes qu'elles ne le sont en réalité. Le niveau d'ondes qui pourraient affecter une structure de maison est d'environ 70mm/s. Plusieurs sismographes sont installés à différents endroits afin de monitorer les ondes liées à ces opérations. Soyez assurés que la Ville reste très stricte face à ces mesures.

Heures de travail / niveaux sonores

L'entrepreneur travail actuellement 24 h / 5 jours au niveau du parc Lefebvre (bassin) au parc Marlborough. Cette cadence permet de terminer les travaux dans les meilleurs délais. Des règles strictes sont exigées auprès de l'entrepreneur. Par exemple, le dynamitage doit être fait entre 7 h et 19 h. Après 22 h, le niveau sonore ne doit pas dépasser :

- 70dBA entre 7 h et 19 h
- 55dBA entre 19 h et 22 h
- 50dBA entre 22 h et 7 h

INFO-TRAVAUX



Questions ?

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à contacter **Info-Travaux** au **514 872-3777**. Chaque demande est traitée avec le plus de rapidité possible, et si des actions sont nécessaires, elles sont prises dans les délais les plus brefs.

Renseignements

Adresse courriel du projet : bassin-lavigne@ville.montreal.qc.ca



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre **8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi**



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'épuration des eaux usées du Service de l'eau**.

Rappelons que ce bassin soulagera le réseau d'égout lors d'épisode de fortes pluies, diminuera le nombre de surverses à la rivière des Prairies et jouera un rôle additionnel de protection contre les inondations dans certains secteurs.

Au terme des travaux, près de 1,8 km de conduites relieront le bassin et les structures au réseau d'égout existant. La construction de la structure du bassin sera réalisée lors d'une deuxième phase.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients d'un chantier de cette envergure pour les résidents du secteur. Elle s'affaire à réduire au maximum les impacts incontournables. Nous vous remercions pour votre collaboration, votre patience et votre compréhension.

La construction de l'ouvrage de rétention Lavigne est réalisée dans le cadre du programme de subvention Chantier Canada-Québec.

